

RENDEZ-VOUS DU TOURISME 2017

4^{ème} édition – 9 novembre

Espace Métal – Halle de Grossouvre

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE



Organisateurs :

- Julie FERRARI, Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal des 3 Provinces
- Marine DULIEGE, Agent d'accueil à l'Office de Tourisme Intercommunal des 3 Provinces

Participants :

- Paul BERNARD, Président de la Communauté de communes des 3 Provinces
- Pierre GUIBLIN, Vice-Président de la Communauté de communes
- Andrée JOLY, Maire de Sagonne
- Frédéric GIRAUDON, Espace Métal – Halle de Grossouvre
- Laurent PETIT-DESRUES, Espace Métal – Halle de Grossouvre
- Marie BERBAIN, Animatrice de l'architecture et du patrimoine au Pays Loire Val d'Aubois
- Flore TAILLARD, Chargée d'accueil et d'animation au CIAP La Tuilerie
- Véronique FENOLL, Présidente Directrice Générale de la SPL les 1000 lieux du Berry
- Jean-Baptiste LACROIX, Directeur de la SPL les 1000 lieux du Berry
- Gérard JAMET, Centre artistique Jean Baffier
- Benoît THELLIER, Gîte de Grand Noue
- Dominique FROT, Gîte rural du Grand Fragne

Excusés :

- Michel MONSEAU, Maire de Grossouvre
- Sylvie BINARD, Roulotte La petite Fadette et chambre d'hôtes La grange aux hirondelles
- Cédric HENRY, Ferme Henry
- Sophie LERAT, La cuisine de Sophie
- Jean RENAUD, Château de la Motte Béraud
- Mireille JEANNE et Michel PALLOTEAU, Gîte de la Villeneuve
- René HEINRICHS, Gîte Nos repos

Déroulement de journée :

09h30

Accueil des participants autour de boissons chaudes et de petits gâteaux.

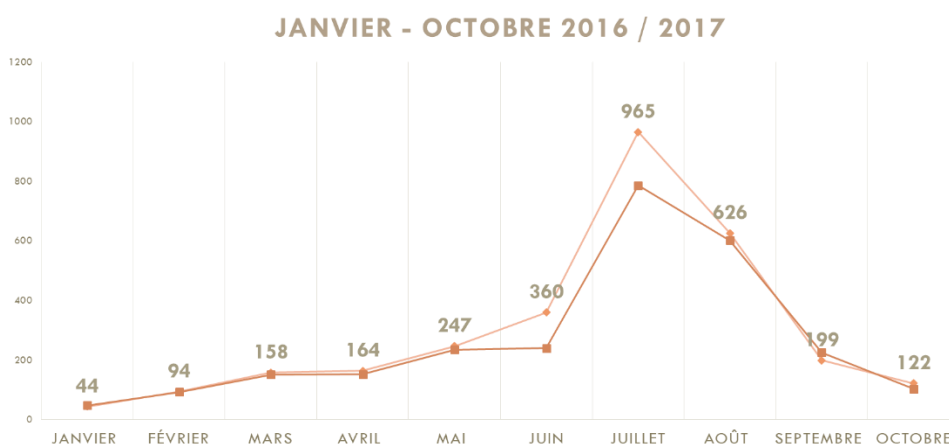
10h00

Ouverture de la journée par M. Paul BERNARD, Président de la Communauté de communes des 3 Provinces et présentation du déroulement de la journée par Julie FERRARI, Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) des 3 Provinces.

Pour la 1^{ère} partie de la matinée, Marine DULIEGE, Agent d'accueil à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) des Trois Provinces, présente le bilan de la saison touristique 2017 :

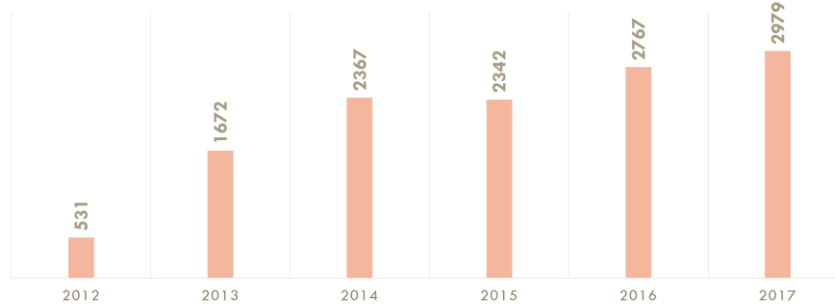
Fréquentation :

En 2017, ce sont 2979 personnes qui ont déjà été accueillies, dont 2561 entre avril et septembre. Les stands sur le marché de Sancoins organisés en juin, juillet et août (85 + 70 + 65) ainsi que les autres accueils hors les murs pour la fête du canal de Berry à Sancoins (160) et les Médiévales de Sagonne (245) ont notamment permis de toucher 625 personnes en visite sur le territoire.



La saison a été plutôt bonne ; les touristes sont arrivés dès le mois de juin et ont été nombreux en juillet, tandis qu'août et septembre ont été plus modérés.

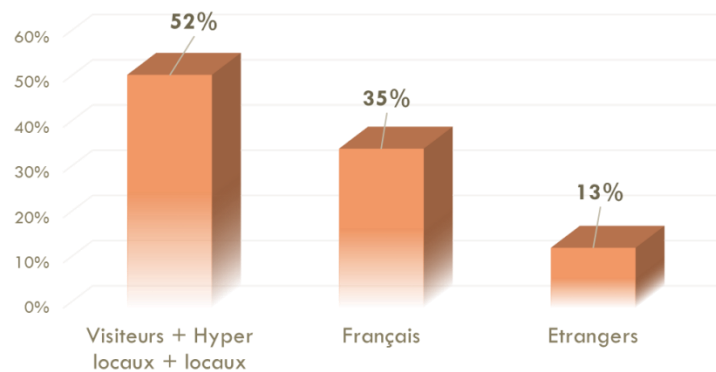
EVOLUTION 2012-2017



La fréquentation annuelle est ainsi toujours à la hausse et s'élève actuellement à 8% de plus que l'an dernier. Elle devrait atteindre, d'ici la fin d'année, les 3000 visiteurs.

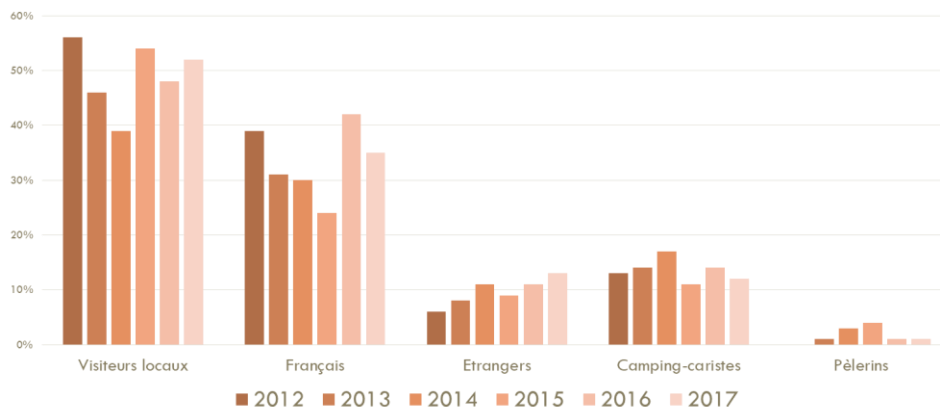
Profil des visiteurs :

PROFIL DES VISITEURS 2017



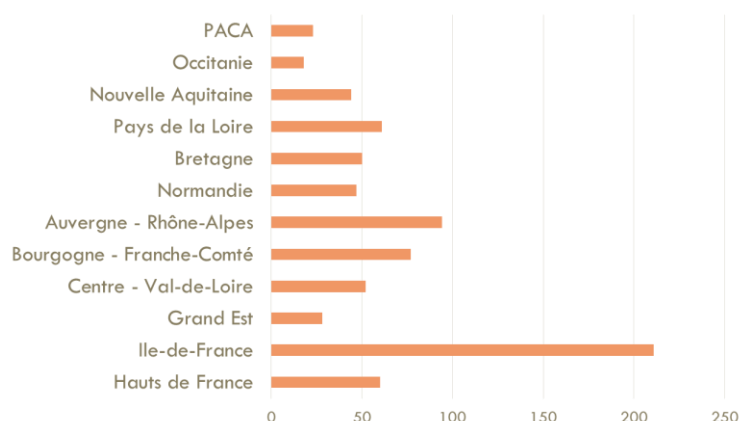
Nous avons accueilli 13% d'étrangers, 35% de français et 52% de locaux. Les visiteurs locaux forment donc toujours la majeure partie du public de l'Office de tourisme.

PROFIL DES VISITEURS 2012 - 2017



Cette année l'OTI a accueilli moins de visiteurs français que l'an dernier, mais plus de visiteurs locaux et étrangers (Anglais (40%), Néerlandais (36%), puis Belges (10%)). La fréquentation des pèlerins du chemin de Saint-Jacques de Compostelle et des camping-caristes est stable.

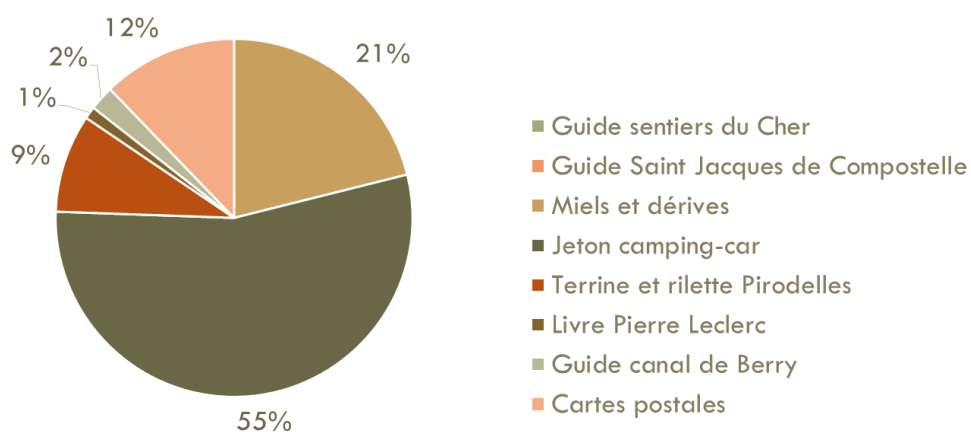
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES VISITEURS 2017



Les visiteurs français, eux, sont majoritairement originaires d'Ile-de-France (28%), et des régions limitrophes : Auvergne – Rhône-Alpes (12%), Bourgogne – Franche-Comté (10%) et Pays de la Loire (8%). Sans oublier les Hauts-de-France qui représentent 8% des visiteurs.

Boutique :

PRODUITS VENDUS EN 2017



- 49 jetons de camping-cars (Sancoins) (66 en 2016)
- 19 miels et dérivés (sucettes, bonbons, bougies en cire d'abeille) de la Miellerie Lé Z'abeilles (Véreaux) (24 en 2016)
- 11 cartes postales (2 en 2016)
- 8 terrines et rillettes du GAEC des Pirodelles (Augy-sur-Aubois) (2 en 2016)
- 2 guides du Canal de Berry à VTT ou à pied (4 en 2016)
- 1 livre historique de Pierre Leclerc (2 en 2016)
- 0 guide des sentiers du Cher (5 en 2016)
- 0 guide Saint-Jacques de Compostelle (1 en 2016)

Du côté des nouveautés cette année, il y a les tisanes d'Herberry à Sagonne : Verveine odorante & Menthe poivrée, pour lesquelles il n'y a pas encore eu de vente. En outre, on note une demande récurrente des visiteurs en matière de cartes IGN du territoire.

Actions de l'Office de tourisme :

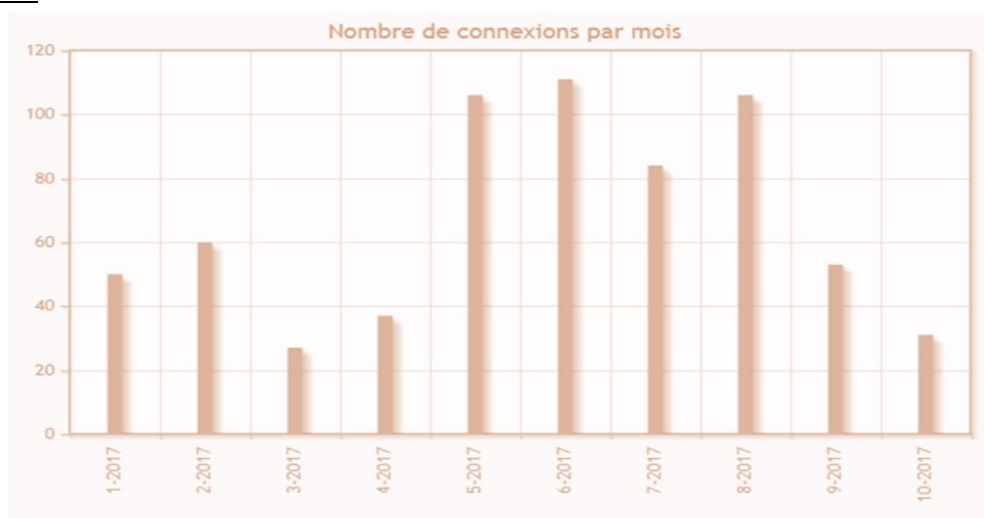
- En matière d'accueil d'information :

1. Documentation

Au niveau de la documentation, à l'OTI ce sont :

- 2860 cartes et 425 guides touristiques du territoire intercommunal qui ont été distribués aux prestataires touristiques et aux visiteurs du territoire (11^{ème} Festival des Belles Carrosseries à Charly (26 août). Pour la saison 2018, il ne reste plus qu'une centaine de guides et de cartes édités en 2015 (sur les 4000 guides et 7000 cartes imprimées).
- 320 exemplaires du calendrier des manifestations ;
- 250 guides et 450 cartes de Berry Province (moins d'exemplaires fournis par AD2T) ;
- 60 demandes de documentation touristique papier et numérique traitées.

2. Wi-Fi



104 utilisateurs se sont servis du Wi-Fi gratuit (72 en 2016). On compte ainsi 665 connexions au service depuis le début d'année (430 en 2016), avec une affluence exceptionnelle aux mois de mai et juin (217 connexions). Ce service est notamment plébiscité par les visiteurs de passage, camping-caristes, français et étrangers pour leurs communications personnelles ou leur recherche d'informations touristiques.

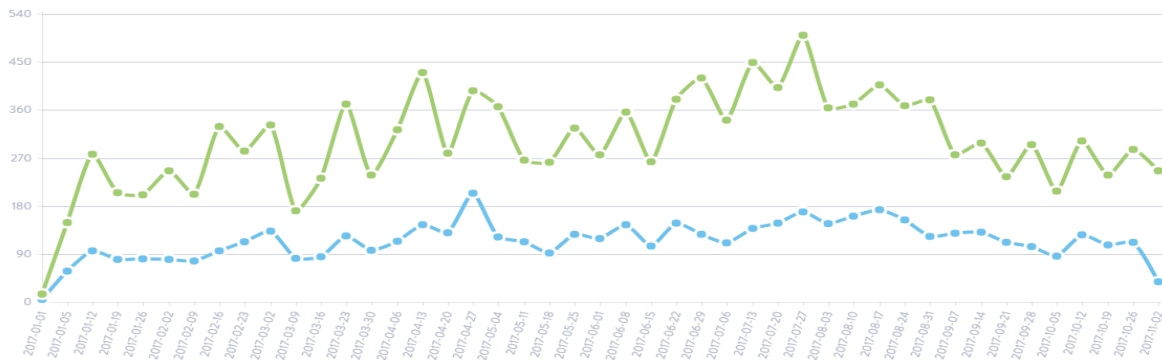
3. Facebook

Le nombre de « fans » sur la page de l'Office de tourisme continue d'augmenter ; 306 personnes suivent aujourd'hui l'actualité touristique du territoire à travers notre page (contre 86 en 2014, 122 en 2015 et 232 en 2016).

Portée maximale atteinte le 30 septembre avec 1056 personnes atteintes pour le partage du reportage de TF1 : « Les richesses du Berry : à la découverte d'Apremont-sur-Allier, l'un des plus beaux villages de France ».



4. Site internet



Il comptabilise 5167 visiteurs et 13559 pages visitées depuis le début d'année, soit 18% de plus que l'an dernier (4392), avec une fréquentation accrue début avril et mi-juillet. 15% de ces visites ont été effectuées via mobile.

Les pages les plus consultées sont avant tout celles concernant la randonnée (288 visiteurs), les produits du terroir (208 visiteurs) et les gîtes (167 visiteurs) puis les hôtels (137 visiteurs), le marché de Sancoins (136 visiteurs) et les transports (122 visiteurs).

5. Accueils hors les murs

Stands sur le marché de Sancoins avec le soutien des élus et socio-professionnels volontaires qui ont proposé de la tisane et des cakes aux fruits (Herberry (Sagonne) et La cuisine de Sophie (Augy-sur-Aubois)) à la dégustation :

- le 21 juin, au côté de Frédéric, animateur à l'Espace-Métal - Halle de Grossouvre et de Monsieur le Maire de Sancoins (85 personnes).
- le 12 juillet, avec Marie-Claude Thellier, propriétaire du gîte de Grand Noue à Sagonne ainsi que Mireille et Michel Palloteau du Gîte de la Villeneuve (Neuvy-le-Barrois) et M. le Président de la Communauté de communes. (70 personnes).
- le 16 août, avec M. BERNARD et M. WIDOWIAK, Vice –président de la CC3P et Maire de Saint-Aignan-des-Noyers, Marie BERBAIN et Frédéric GIRAUDON (65 personnes).

Stand aux 20ème fêtes médiévales du Château de Sagonne les 22 et 23 juillet ; deux jours durant lesquels Marine et Julie ont renseigné 245 personnes.

Jeux concours spécial anniversaire pour les 5 ans de l'OTI : 2 gagnants (du Vaucluse et du Cher) ont remporté un panier garni de produits issus du territoire intercommunal. Elles ont remporté un lot, d'une valeur de 65€, composé de produits issus du territoire intercommunal : vin du *GAEC de Bray*, terrine de poulet du *GAEC des Pirodelles*, miel de la *Miellerie Lé Z'abeilles*, tisane d'*Herberry*, pâté de campagne de la *Ferme Henry*, Muesli de *Germline*, et de bons d'achat pour le traiteur *La cuisine de Sophie*, les fromages de chèvres *Personnat*, l'élevage d'escargots *l'EARL Escargots de Couronne* et les légumes bio des *Jardins de la Garde*. Grâce à la coopération des producteurs et entreprises du territoire, l'équipe de l'Office de tourisme valorise ainsi, par le biais des produits locaux, la destination. Pour un souvenir, un cadeau ou simplement se faire plaisir, vous pouvez retrouver certains produits en vente à la boutique de l'Office de Tourisme toute l'année.

- **En matière de réseaux et partenariats :**

Ateliers Pro : vous avez été averti fin septembre de la nouvelle programmation d'ateliers gratuits à destinations des professionnels du tourisme et des associations du territoire pour vous accompagner dans le domaine du numérique, mais aussi dans d'autres domaines comme ceux de la relation client et

de l'accueil. 6 ateliers sont programmés à raison d'un par mois entre octobre 2017 et mars 2018. Ces ateliers, sont réalisés en petit groupe et sur inscription préalable.

- › Le 1^{er} atelier, sur Facebook, a eu lieu le lundi 30 octobre de 14h00 à 17h30. 6 participants (3 associations et 1 professionnel) étaient présents pour en savoir plus sur les réseaux sociaux et notamment l'utilisation d'une Page Facebook pour son établissement.
- › Le prochain sera consacré aux outils Google. Il aura lieu le jeudi 23 novembre de 9h00 à 12h00. 2 inscriptions ont été enregistrées.

Organisation de la 2^{ème} réunion de lancement de la saison touristique le lundi 10 avril à l'hôtel communautaire, à laquelle 10 personnes (élus et socio-professionnels) ont assisté. Ce rendez-vous a pour vocation de réunir les professionnels du tourisme du territoire, de diffuser la programmation estivale et de partager la documentation touristique.

Distribution de documentation touristique : réalisée pour la 3^{ème} année consécutive sur le territoire intercommunal, elle a eu lieu le 12 et 13 avril.

Visite/rencontre des nouveaux prestataires : GAEC de Bray – Vin AOC Chateaufort (Augy-sur-Aubois), L'Ecurie / Escargots de Couronne (Véreaux), Les jardins de la Garde (Sancoins), Pizza'Ovor (Sancoins), La Ferme pédagogique et thérapeutique des 3 sources (Sancoins).

Réunion pour l'élaboration du calendrier des manifestations 2018 : organisée conjointement avec la Municipalité de Sancoins (pour le planning d'utilisation des salles communales) le vendredi 20 octobre à 18h30. Formulaires attendus pour le 5 novembre au plus tard.

Lettre du Tourisme, qui vous tient informée sur l'actualité touristique du territoire : la 6^{ème} édition a été éditée et vous a été transmise au mois d'avril et la 7^{ème} au mois d'octobre. Toutes les éditions sont disponibles sur l'Espace Pro de l'OTI.

Espace Pro du site internet : pensez à consulter l'Espace Pro où vous retrouvez toutes les actualités de l'Office de tourisme et du territoire, les comptes rendus de réunions, bilans de saison, rendez-vous et événements à venir...

Tourisme O'CENTRE : nouvelle offre de formation pour 2017/2018 autour de six domaines de compétences : accueil et qualité, art de vivre, animation de réseaux, numérique, commercialisation et marketing, management.

- ⇒ **Réaction des participants** : Mme FENOLL souhaite savoir quelles sont les principales demandes des visiteurs qui entrent à l'Office de tourisme. Julie et Marine expliquent qu'ils recherchent en grande majorité des choses à faire, les activités et manifestations du territoire et aux alentours.

Julie FERRARI poursuit avec les éléments de la taxe de séjour collectée sur le territoire depuis le 1^{er} janvier.

Taxe de séjour :

Pour le 1^{er} semestre 2017, 1205,34 € de taxe de séjour ont été collectés par les hébergeurs marchands du territoire (soit 3563 nuitées soumises à la taxe enregistrées sur 25 hébergements). Sur cette période, avril et juin sont les mois qui ont comptabilisé le plus de nuitées.

Pour 2018, le Conseil communautaire a voté, en date du 26 septembre :

- Le maintien du mode de perception et des tarifs applicables en 2017 :
 - > Régime de perception au réel ;
 - > Tarifs : de 0,22€ à 0,77€ par personne et par nuit, selon le type et la catégorie d'hébergement ;
 - > Exonérations : mineurs, titulaires d'un contrat de travail sur le territoire, hébergement d'urgence ou relogement temporaire, loyer inférieur à 5€ par nuit ;
 - > Déclarations mensuelles à la CC3P ;
 - > Versement semestriel au Trésor public.

- L'institution de la taxation d'office :

La procédure de taxation d'office est une procédure dissuasive permettant à la Communauté de Communes des Trois Provinces de faire valoir ses droits relatifs au recouvrement de la taxe de séjour, notamment pour les trois cas suivants :

- > Absence de déclaration ou d'état justificatif ;
- > Déclaration insuffisante ou erronée ;
- > Absence de versement du montant perçu par la taxe de séjour.

Applicable à compter du 1er janvier 2018, cette procédure dissuasive lui permettra de faire valoir ses droits relatifs au recouvrement de la taxe de séjour, notamment pour l'absence de déclaration ou d'état justificatif, déclaration insuffisante ou erronée, ou absence de versement du montant perçu. Elle s'appliquera lorsqu'un hébergeur, malgré deux relances, refusera de communiquer la déclaration et les pièces justificatives prévues à l'article R.2333-53 du CGCT. La taxation d'office sera calculée sur la capacité totale d'accueil concernée multipliée par le tarif de taxe de séjour applicable sur la totalité des nuitées de la période considérée. La procédure pourra être interrompue à tout moment par une déclaration de l'hébergeur présentant toutes les garanties de sincérité dont il a la charge de la preuve.

Marie BERBAIN présente à son tour le bilan de la saison touristique 2017 au Pays d'art et d'histoire :

Brochure 20 pages « Rendez-vous » :

- > Charte graphique nationale des VPAH
- > Programme du PAH et des manifestations culturelles des sites/associations/communes (transmises au 10/02)
- > Diffusion 11 000 exemplaires
- > Distribution par un professionnel
- > Bourse d'échanges du Cher
- > Bourse d'échanges de la Nièvre
- > Stand à la fête des plantes d'Apremont

Brochure 16 pages « Journées européennes du patrimoine » :

- > Charte graphique nationale des VPAH
- > Programme des JEP, animations des sites/associations/communes (transmises au 04/08)
- > Diffusion 3 500 exemplaires
- > Distribution par courrier et en physique
- > Brochures disponibles au CIAP La Tuilerie

Site internet et réseaux sociaux :

- > Site internet refondu français / anglais : www.paysloirevaldaubois.fr

- > Page Facebook « Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois »
- > Compte Instagram @paysloirevaldaubois – Page Google +

Ateliers jardin à Sagonne et Mornay-Berry :

- > Jeudi 20 avril : Permaculture & Agroécologie à SAGONNE
- > Vendredi 21 avril : Relancer le jardin au printemps à la GRAND'COUR
- > Vendredi 12 mai : Compost & paillis à SAGONNE
- > Mercredi 24 mai : Taille des végétaux au jardin à SAGONNE
- > Mardi 18 juillet : Jardin & Biodiversité à SAGONNE
- > Vendredi 11 août : Semences, graines et autonomie à SAGONNE
- > Mercredi 20 septembre : Préparer le jardin pour l'hiver à la GRAND'COUR

Ateliers pierre sèche à Neuilly-en-Dun :

- > Lundi 31 juillet / Mardi 1^{er} août / Mercredi 2 août
- > 2 niveaux au choix sur 2 sites dans le village
 - Initiation (1 ou plusieurs jours au choix)
 - Perfectionnement (3 jours complets)

Visites guidées :

- > JUILLET
 - Dimanche 16 juillet / 16h / Apremont-sur-Allier
 - Mercredi 19 juillet / 16h / Sagonne
 - Vendredi 21 juillet / 18h / La Tuilerie
 - Dimanche 23 juillet / 16h / Marseilles-lès-Aubigny
 - Mercredi 26 juillet / 16h / Église de Sancergues
- > AOÛT
 - Dimanche 6 août / 16h / Apremont-sur-Allier
 - Mercredi 9 août / 16h / Église du Gravier
 - Mercredi 16 août / 16h / Église de Bengy-sur-Craon
 - Vendredi 18 août / 18h / Pont-canal du Guétin
 - Dimanche 20 août / 16h / Marseilles-lès-Aubigny

Cafés nature et patrimoine :

- > Dimanche 25 juin / 16h / Les plantes invasives
Chambre d'hôtes du Jay à La Guerche, par M. Trouvé du CEN Centre-Val de Loire
- > Dimanche 9 juillet / 16h / Les chauves-souris de la Tuilerie
La Tuilerie à La Guerche, par L. Arthur du Muséum d'histoire naturelle de Bourges
- > Dimanche 24 septembre / 16h / L'identité berrichonne en questions
Restaurant À la Crozet des chemins à Beffes, par Y. Riou sociologue

Au total :

- > 578 participants aux animations proposées par le Pays d'art et d'histoire d'avril à août (visites guidées, visites de groupes, ateliers jardin, ateliers pierre sèche, cafés nature/patrimoine) :
- > 90 participants aux cafés nature et patrimoine
- > 20 participants répartis sur 3 jours aux ateliers pierre sèche
- > 65 participants aux ateliers jardin
- > 219 participants aux visites guidées (10 organisées cette année)
- > 161 participants en visites de groupe

Avec une hausse de fréquentation de presque 40% des visites guidées et cafés nature/patrimoine par rapport à l'année 2016, le bilan 2017 est très positif. Avis aux intéressés, le PLVA recherche chaque année de nouveaux sites pour accueillir ses animations.

- ⇒ **Réaction des participants** : M. LACROIX se demande quelle compétence exerce le Pays Loire Val d'Aubois. Marie BERBAIN explique que le syndicat mixte du PLVA a obtenu et porte le label Pays d'Art et d'Histoire. Il fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et peut être porté par tout type de structure (association, syndicat...). C'est un réseau national qui compte 186 entités en France qui exercent le même type d'actions et disposent d'une charte graphique qui leur est propre.

Flore TAILLARD, Chargée d'accueil et d'animation au CIAP La Tuilerie, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à La Guerche-sur-l'Aubois présente à son tour le bilan de la saison pour la structure.

- > Ouverture le 2 juillet 2017
- > Exposition permanente – Exposition temporaire
- > Salle d'ateliers pédagogiques – Salle de réunion – Siège du Pays
- > Accueil – Boutique - Hall bibliothèque

Dépliant 4 pages « La Tuilerie » :

- > Dépliant d'appel avec présentation du CIAP, animations estivales et coordonnées
- > Diffusion 7 000 exemplaires
- > Distribution par un professionnel, en physique et disponible au CIAP
- > Stand à la fête des plantes d'Apremont
- > Stand au week-end de navigation de l'ARECABE

Site internet et réseaux sociaux :

- > Site internet français / anglais : www.ciap-latuilerie.fr
- > Page Facebook « CIAP La Tuilerie » - Compte Instagram @ciplatuilierie
- > Page Tripadvisor – Google +

Zoom sur la 1^{ère} saison de La Tuilerie :

- > 660 visiteurs entre le 2 juillet et le 30 septembre et du 24 octobre au
- > 4 novembre, dont 112 de moins de 18 ans
- > En moyenne 30% de visiteurs d'autres départements et hors Pays Loire Val d'Aubois
- > 60 participants au café nature du 9 juillet sur les chauves-souris de La Tuilerie
- > 276 visiteurs durant les Journées européennes du Patrimoine. De plus, 35 personnes ont suivi la visite guidée « Reconversion de friches industrielles » et 24 personnes ont participé à la visite guidée « Du canal de Berry à la Tuilerie »

Et pour 2018 :

- > Réouverture au public individuel à partir du mardi 24 avril. L'exposition temporaire 2018 sera axée sur les spécificités des églises du Pays Loire Val d'Aubois.
- > Périodes d'ouverture 2018 :
 - Vacances de printemps / Mai / Juin / Septembre / Vacances de la Toussaint : du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

- Juillet / Août : du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.

L'exposition temporaire de 2017, réalisée par le PLVA, sera à disposition des sites, établissements publics ou autres structures intéressées pour la diffuser.

⇒ **Réaction des participants** : Mme FENOLL se demande qui entretient et à la charge de cette structure. Marie BERBAIN précise qu'il s'agit du PLVA qui a créée et gère le CIAP La Tuilerie. M. FROT demande si les tuileries Perrusson sont évoquées dans le CIAP. Il s'agit, selon lui, d'un site formidable avec lequel il faut se mettre en relation. Mme BERBAIN explique qu'elle est évoquée et qu'une mise en réseau progressive se fait via le CIAP. M. LACROIX souhaite savoir quel flux de fréquentation est attendu ? Les acteurs touristiques du territoire se demandent tous comment capitaliser une augmentation du flux de visiteurs et quel cap permettrait de créer du flux plus important. Mme BERBAIN précise que la CIAP n'a pas une logique de rentabilité. M. JAMET ajoute que cette attractivité passe par l'image du territoire et des habitants. M. LACROIX précise que la mise en réseau est nécessaire pour avoir un impact réel. Il suggère de faire découvrir le territoire à ses acteurs et ses habitants pour en faire de bons ambassadeurs. Mme FENOLL ajoute que nos élus doivent être conscients et vendeurs de leurs richesses. Il faut tous être les vecteurs de notre territoire.

Mme FENOLL et M. LACROIX représentent la SPL Les Mille lieux du Berry, qui exploite depuis le 1^{er} juillet, des sites aux activités évènementielles, muséales et d'hébergement. La société publique locale (SPL) a été créée par le Conseil départemental du Cher et la Communauté de communes de La Septaine pour assurer une gestion plus globale des sites touristiques départementaux, afin de réduire les coûts de ces derniers, d'augmenter leur fréquentation et de tendre vers le maximum de retombée pour les territoires concernés. Pour cela, sa stratégie est axée sur deux axes : mieux se faire connaître et rationaliser les coûts. Elle exploite actuellement les 5 sites suivants :

- Le Pôle du Cheval et de l'Ane
- Le Village de Goule
- Le Pôle des Etoiles de Nançay
- L'Espace métal – Halle de Grossouvre
- Le Gîte de groupes d'Osmoy.

11h30

Julie FERRARI poursuit avec la présentation du schéma départemental de développement touristique 2016-2021 :

Dans l'attente de précisions sur la restructuration touristique envisagée au schéma départemental, l'OTI freine ses actions en matière de développement. En effet, la structure risquant d'être impactée par ce projet, les actions du schéma de développement touristique 2016-2018, dont la mise en place était prévue sur la période actuelle, sont retardées afin de ne pas réaliser de dépenses inutiles.

L'équipe de l'OTI se consacre aux actions déjà en place et continue à proposer les mêmes services pour le territoire, ses visiteurs et ses acteurs touristiques.

Etat des actions prévues en 2017 :

- › Pas de développement possible au niveau de l'offre l'Été des entreprises : malgré nos recherches et sollicitations, il n'y a pas actuellement de nouvelles structures en mesure de participer à cette opération.
- › Projet d'extension du Pass 3 sites au niveau du PLVA impossible.
- › Mise en place de panneaux d'information touristique pour les aires d'accueil de boucle cyclable en cours : C'est l'entreprise *MIC Signaloc* qui a été choisie pour leur conception suite à la consultation qui a eu lieu au mois de septembre, pour un coût total de 3432,00€ TTC. Finalisation du contenu en cours qui donnera suite à la réalisation des panneaux fin 2017 – début 2018.
- › Renouvellement du partenariat avec l'Amicale cycliste pour l'organisation du «Tour de la CDC des 3 Provinces» envisagé pour 2018 si avis favorable du conseil d'exploitation et du conseil communautaire.

Actions mises en suspend :

En raison des travaux menés dans le cadre du projet de structuration touristique départemental, les actions suivantes ont été freinées :

- › Actualisation du guide touristique.
- › Réalisation du livret d'accueil.
- › Mise en place d'un groupe de travail local qualité avec les prestataires touristiques intéressés : dans la cadre de la structuration de l'offre touristique du territoire autour de la démarche Qualité, les socio-pros seront invités à travailler aux côtés de l'Office de tourisme pour témoigner des dysfonctionnements constatés sur le terrain et trouver ensemble les solutions ;
- › Organisation de la formation qualité des agents de l'Office de tourisme.
- › Création d'une newsletter Qualité.

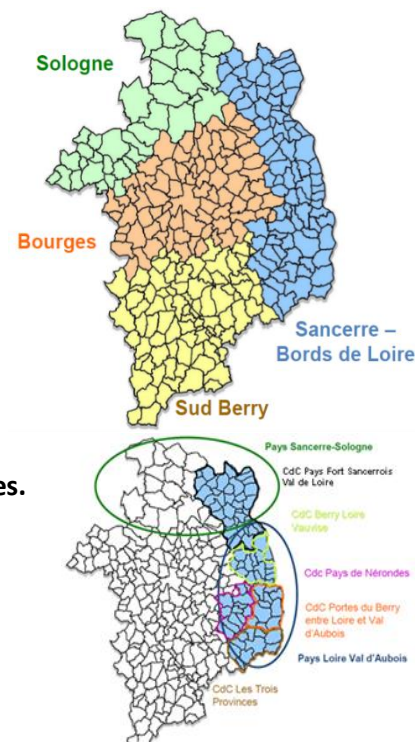
- ⇒ **Réaction des participants** : Mme FENOLL souligne que la signalisation des boucles cyclables doit être harmonisée et nécessite une charte graphique nationale afin que les cyclotouristes ne soient pas perdus.

Pour la fin de matinée, Julie FERRARI présente le schéma départemental touristique 2016 – 2021 :

Présentation :

Le nouveau schéma de développement touristique du conseil départemental du Cher adopté en mars 2016 décrit l'ambition pour le développement de l'économie touristique du Cher et définit les lignes directrices de la politique du Département à l'horizon 2021, en cohérence avec le schéma touristique régional (voir calendrier des actions 2016-2021 du schéma de développement touristique du Cher ci-joint). Il définit une organisation par secteur, au nombre de quatre : Sancerre – Bords de Loire, Bourges – Vallée du Cher, Sologne, Sud Berry, et vise à répondre à quatre défis majeurs :

6. Renforcer l'identité du territoire pour se démarquer.
7. Faire du Cher une destination d'itinérance douce à part entière.
8. Structurer et adapter l'offre touristique aux nouvelles attentes des clientèles.
9. Définir l'organisation touristique efficiente pour la destination Berry.



Notre zone, nommée Sancerre – Bords de Loire, regroupe les Communautés de communes Pays Fort - Sancerrois - Val de Loire, Berry Loire Vauvise, Pays de Nérondes, Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois et Les Trois Provinces.

Travaux :

A la suite de la création d'un comité de pilotage et de l'organisation d'une réunion sur chaque zone touristique déterminée fin 2016, le conseil départemental a poursuivi la mise en œuvre du schéma avec les groupes de travail (pilotés par l'AD2T ou le CD18 selon les thématiques) par secteur au 1er semestre 2017 avec les Communautés de communes, les Syndicats de Pays et les professionnels du tourisme, auxquels l'Office de tourisme et les professionnels du territoire intéressés ont participé.

L'Office de tourisme a ainsi participé aux travaux suivants :

- › Mutualisation des structures, le 7 février : Ce projet vise à déterminer l'organisation d'une nouvelle structure unique. Le Département doit prochainement faire une proposition pour la nouvelle organisation (cadre juridique, moyens, missions...) en accord avec les orientations évoquées lors du groupe de travail.
Celle-ci devra promouvoir l'ensemble du territoire mais également être en charge du développement avec le déploiement d'outils adéquats et un accompagnement plus fort des porteurs de projets.

- › Les outils et méthodes pour Berry Province & Accompagner la création de nouveaux hébergements et déployer les outils adaptés aux clients, le 23 mars (aux côtés de Mme JEANNE du Gîte de la Villeneuve à Neuvy-le-Barrois) : De ce travail quatre principaux points ont émergé :
 - Le renforcement de la mutualisation autour de l'Office de tourisme du Grand Sancerrois ;
 - Le développement du Tourisme de nature à prévoir sur l'ensemble de la zone ;
 - La mise en réseau des acteurs touristiques afin que chacun connaisse parfaitement l'ensemble du territoire pour favoriser le renvoi des touristes ;
 - Prévoir une montée en gamme des hébergements et développer l'hôtellerie de plein air.

- › Personnalisation de l'accueil touristique et des nouveaux arrivants, le 6 avril : Une réflexion a été menée par les Offices de tourisme du département sur deux volets, le réseau des «Greeters » et l'accueil des nouveaux arrivants, de laquelle trois actions ont émanées :
 - Le recrutement des greeters avec les OT souhaitant s'impliquer dans la démarche ;
 - La transmission des propositions sur l'accueil des nouveaux arrivants à la CCI qui gère le volet marketing territorial ;
 - Une réflexion sur la sensibilisation des élus au tourisme et à la connaissance des structures intervenant dans ce secteur – l'Ad2t formulera des propositions pour réaliser un « guide de l'élu ».

Avancée du projet de structure unique :

Le projet est en cours de finalisation par le Conseil départemental ; une proposition avec chiffrages sera présentée aux 5 Communautés de communes concernées prochainement. A la suite de celle-ci, les Communautés de communes auront alors les données nécessaires pour envisager la mise en place d'une structure unique et se positionner sur ce projet de restructuration.

- ⇒ **Réaction des participants :** M. BERNARD explique que sur ce nouveau schéma, il faut faire des actions là où il y a des touristes. A l'OTI ce sont actuellement 3000 personnes accueillies à l'année,

avec 15 personnes par semaine seulement en basse saison, pour un coût de 65 000€ soit 12€ par habitant. La question se pose d'une autre gestion possible, plus optimisée. M. THELLIER entend que le schéma départemental est remis en question. M. BERNARD précise qu'il y a un enjeu financier, et que ce schéma distingue la partie développement touristique et développement local, pour lesquels agit à l'heure actuelle l'OTI. Mme FERRARI souligne que ce zonage est déjà utilisé par l'AD2T. C'est une opportunité favorable pour le territoire qui permettra de professionnaliser l'Office de tourisme et de valoriser plus favorablement ses actions. Une réflexion technique et stratégique est menée collectivement à l'échelle du futur territoire pour préparer au mieux le travail de la structure unique qui devrait permettre d'avancer de façon plus efficiente pour chaque structure concernée par le regroupement.

M. JAMET constate qu'il y a un problème de distance dans cette nouvelle zone ; les visiteurs de Sancerre ne vont pas venir chez nous. Notre territoire est accès sur le tourisme industriel. Pour M. GIRAUDON, ce zonage établi n'est pas favorable non plus. M. FROT souhaiterait que le projet du canal de Berry à vélo soit accéléré car cela représente un vrai atout. M. THELLIER souligne l'importance de la coopération aux frontières avec l'Allier et la Nièvre. Il considère les églises romanes comme un véritable atout pour notre territoire. M. PETIT-DESRUES insiste sur l'importance de l'identité locale, que les journaux ne favorisent pas (« Boischaut sud » dans Le Berry Républicain).

M. GIRAUDON considère que ce sont les habitants, adultes et enfants, qu'il faut toucher sur notre territoire. Ils devraient connaître la richesse du territoire, chaque foyer et les nouveaux habitants devraient avoir un guide du territoire. M. PETIT-DESRUES ajoute que l'échelle du PLVA est la plus pertinente, et que notre territoire a la capacité d'attirer les familles et retraités aisés.

Mme JOLY souhaiterait savoir ce qu'en pensent les élus. M. BERNARD précise qu'il souhaite inviter les professionnels et élus à une rencontre pour réfléchir sur le schéma puisque cela mérite un débat.

12h30

Pause-déjeuner.

14h30

Visite guidée des logements ouvriers « Les Galeries » par Laurent PETIT-DESRUES.

15h30

Quiz « testons nos connaissances sur le territoire ».

16h00

Bilan sur les échanges de la journée.

Ce nouveau zonage touristique du département sera soumis prochainement à la réflexion et à la décision des collectivités concernées. Il revêt de véritables enjeux, pour le territoire et l'avenir de l'OTI, qui méritent d'être discutés. Malheureusement, la faible participation des acteurs du tourisme du territoire à cette rencontre n'a pas permis d'approfondir la réflexion et soulève la question de l'intérêt des socio-professionnels pour la mise en réseau.

17h00

Départ des participants.